

Compte rendu de sortie du 9 décembre 2025 dans les baoumas du Roucas (Gorniès, Hérault)

par Jean-Yves Bigot

(Daniel Caumont & Jean-Yves Bigot)



Nous partons de Montpellier avec Daniel Caumont et Jean-Pierre Rouges pour rejoindre sur place Thierry Oliva et Pascal Mouneyrat qui travaillent sur le chantier de désobstruction de l'aven des Resses (lat. = 43,88257 ; long. = 3,60719) (fig. 1).

Cet aven est situé au-dessus du Roucas, un rocher emblématique qu'on aperçoit en bordure de la route qui longe la Vis, entre Gorniès et Madières.

Pour Daniel et moi, l'objectif n'est pas de creuser au fond de l'aven des Resses, mais de reconnaître une grotte signalée anciennement par René Roux et nommée « Baoumas du Roucas ».

Nous laissons Jean-Pierre rejoindre Thierry et Pascal au fond de l'aven.

**Figure 1. Entrée
de l'aven des Resses.**

1. Une étrange construction

Avant de chercher cette *baoumas* nous inspectons le secteur de l'aven des Resses que Daniel a déjà prospecté.

Ce secteur boisé est complètement aménagé en terrasses.

En bordure d'un chemin, qui mène des ruines des Resses (notées Ressais sur le carte IGN) à la route de la Vis (D25), une étrange construction a été édifiée (lat. = 43,88245 ; long. = 3,60681) (fig. 2).

**Figure 2. Construction
énigmatique.**





Il s'agit d'un ouvrage en pierre d'une grande capacité dont l'intérieur à la forme d'un œuf. En effet, les murs ont été montés sans mortier et la partie inférieure qui recoupe le substrat a été taillé également (fig. 3).

Cet ouvrage ressemble à un four à chaux moderne, car le sommet (ou gueule) s'ouvre au niveau du chemin, comme si on chargeait l'ouvrage par le haut.

Toutefois, l'examen de cette construction évoque plutôt une glacière.

Figure 3. Le rocher a été également retaillé à l'intérieur pour se raccorder à la forme arrondie épousée par les pierres.

Les glacières des Grands causses étaient souvent enterrées pour conserver la glace plus longtemps. Elles étaient bâties dans une pente afin de permettre l'évacuation des eaux de fusion par le bas.

En outre, elles procuraient un certain revenu, notamment aux XVII et XVIII^e siècles.

2. Les ruines des Resses

Nous passons à proximité des impressionnantes ruines des Resses (lat. = 43,88349 ; long. = 3,60600) que nous visitons. Il s'agit d'une grande bâtie qui a connu une certaine prospérité (fig. 4). Les murs extérieurs sont enduits, les faces intérieures aussi (fig. 5).



Figure 4. Des murs encore debout.



Figure 5. Intérieur d'un bâtiment.

Il y avait là tout le confort comme l'indique la vasque en céramique (provenant de Saint-Jean-de-Fos) installée sous une grande cheminée (**fig. 6**). Dans la même pièce, on trouvait un puits donnant sur une grande citerne et un four à pain sous la cheminée.



Figure 6. Intérieur de la pièce à vivre.



Figure 7. Différentes générations de murs accolés.

Cette opulence affichée a sans doute permis l'agrandissement assez rapide des constructions et des terrasses attenantes. On voit encore les limites des différentes générations de murs présentant des reprises et ajouts (**fig. 7**). Certes, cette prospérité n'a pas duré, mais on peut imaginer que les murs et terrasses édifiés sont relativement anciens, peut-être du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, les terrasses sont envahies par la forêt, mais la glacière, les additions de construction et les aménagements alentours attestent d'une période faste.

Ces terrasses étagées des versants sont implantées au-dessus d'une rupture de pente marquée par des à-pics. Depuis les ruines des Resses, un chemin suit au sud-ouest des courbes de niveau en rapport avec la géologie. En suivant ce large chemin (3 à 4 m), qui domine d'un côté un versant abrupt et de l'autre des terrasses aménagées, nous avons la surprise de trouver les restes d'une cabane. Cette cabane, qui n'est pas celle d'un charbonnier, occupe les 2/3 du chemin... Autrement dit, elle doit être postérieure à sa construction. C'est étonnant et cela montre que l'aménagement des terrasses est relativement ancien, au moins antérieur à la construction de la cabane.

3. Baoumas du Roucas

Après la visite des ruines des Resses et l'examen de la cabane, nous atteignons une zone escarpée.

Le chemin est bordé d'à-pics, Daniel a évalué à 15 m la verticale à descendre ; car d'après les coordonnées dont il dispose la grotte se situerait juste en-dessous.

J'ai pris soin d'apporter une corde et mon matériel pour descendre.

J'amarre la corde sur un arbre et j'installe une déviation (**fig. 8**).



Figure 8. Descente de la barre rocheuse.

Ainsi, j'arrive pile-poil au pied de la barre rocheuse (**fig. 9**).

Après avoir bataillé dans les ronces sans outil approprié, je découvre deux beaux porches (lat. = 43,87931 ; long. = 3,60197) (**fig. 10**), mais les cavités qui y font suite sont très courtes : 10 m à tout casser.

Je cherche alors un autre chemin, ne nécessitant pas l'emploi d'une corde, afin que Daniel puisse me rejoindre.

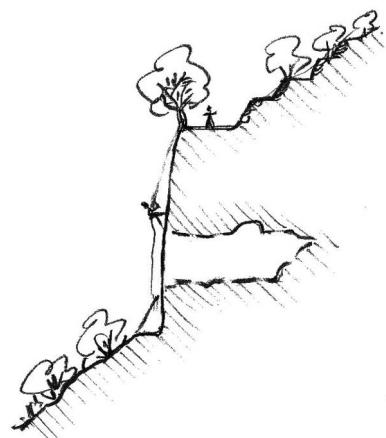


Figure 9. Coupe du site où se trouve la cavité recherchée.

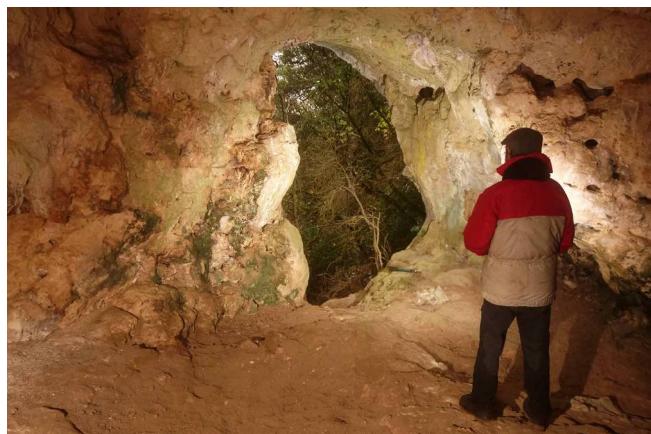


Figure 10. Entrée de la grotte n° 1.



Figure 11. Coulée de calcite immaculée.

La grotte n° 1 n'est pas très visitée, car une coulée de calcite blanche (**fig. 11**) abrite encore quelques perles des cavernes (**fig. 12**). Cette grotte sert de refuge aux animaux (mammifères, rapaces, etc.) (**fig. 13**) ; la trace de l'Homme y semble absente. Toutefois, et l'indice est maigre, des pierres plates gisent près de l'entrée de la grotte n° 1 (**fig. 14**). Elles ne proviennent pas du calcaire encaissant, composé essentiellement de dolomie. À part cela, rien ne permet de dire que cette cavité a été fréquentée à une période ancienne.



Figure 12. Perles des cavernes au creux de la coulée de calcite.



Figure 13. Pelote de réjection prise dans la calcite.



Figure 14. Pierre plate ne provenant pas de l'encaissant.

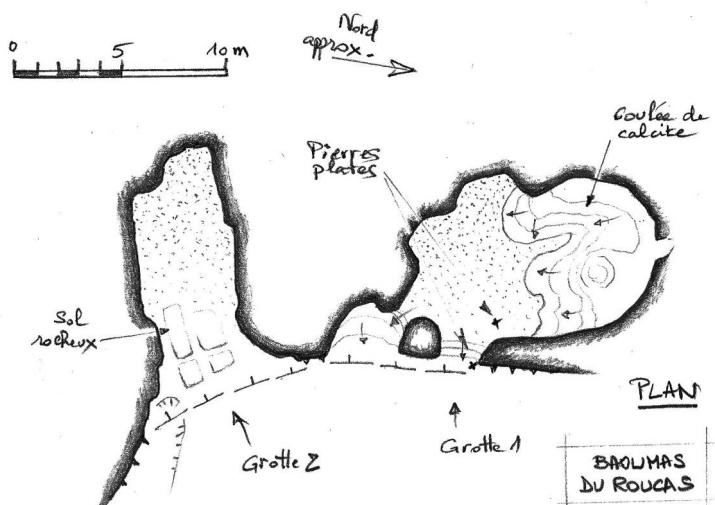


Figure 15. Plan des Baoumas du Roucas.

La grotte n° 2 est située plus au sud et possède également des dimensions humaines (fig. 16).

Au sol, gît une branche d'arbre brûlée, à un bout, et coupée à la serpe, à l'autre.

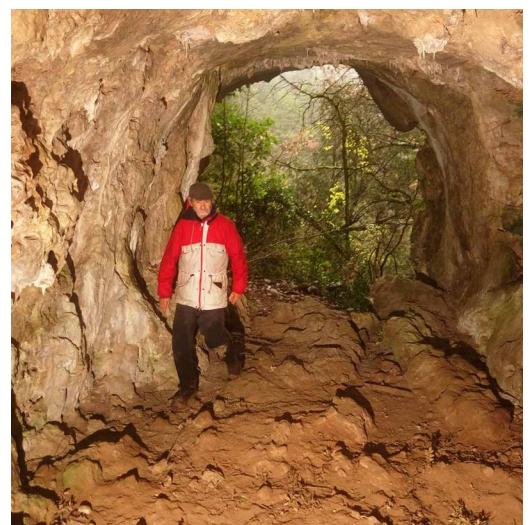
Il s'agit probablement des restes d'un foyer d'âge historique.

Le suffixe *-as* de « baoumas » ne correspond pas à un suffixe augmentatif (qui signifierait « grande grotte »), mais simplement à un pluriel, car il y a deux grottes distinctes.

Tous ces indices sont fort minces, mais nous avons quand même reconnu ces modestes cavités pour finalement se convaincre qu'il n'y a pas de continuation à espérer.

Vers 15 h, il pleut toujours ; nous rentrons pour attendre nos amis devant l'entrée de l'aven des Resses.

Figure 16. Entrée de la grotte n° 2.



En attendant leur sortie, Daniel me montre les entrées de cavités qu'il a localisées dans le secteur. Près d'une canaule, un trou laisse entrevoir une suite assez intéressante. Je tente de rentrer, mais décide de ne pas insister.



Nous avons le temps, alors je prends un bâton et commence à dégager les feuilles qui masquent l'entrée du trou (lat. = 43,8829 ; long. = 3,6067).

Très vite, un obus de mortier apparaît ! L'orifice, visible sur le projectile, indique qu'il s'agit d'un obus à gaz ou à fumigène (fig. 17).

Figure 17. Projectile explosif de mortier caché sous les feuilles de l'entrée du « trou de l'Obus ».